

Un site internet pour divorcer plus facilement naît dans le canton

PRÉVERENGES

Après le site genevois Divorce.ch, la société vaudoise Easydivorce.ch propose sur le web des documents «recevables» par un juge lors d'un divorce. L'Ordre des avocats vaudois y voit «une fausse bonne idée».

Le site internet Easydivorce.ch entre en fonction ces jours. Il propose un système permettant de générer des documents «formellement acceptables» aux yeux d'un juge en cas de divorce. «Nous ne nous occupons pas du contenu, précise Lina Hadid, cofondatrice d'Easydi-

vorce.ch, et nous ne faisons pas de conseils juridiques. Nous ne faisons pas la promotion du divorce, mais cherchons à faciliter les procédures pour des gens qui parviennent à s'entendre. Nous nous adressons en priorité aux personnes qui se sont mises d'accord.»

Les prix pour les documents oscillent entre 500 et 800 francs. La société, enregistrée à Préverenges, est la première du genre sur sol vaudois. Elle a été fondée par trois associés: Lina Hadid, fondatrice en 2003 d'une autre société, Symbiose, qui pratique le coaching en psychoneurolinguistique; Claudio Bocchia, fondateur de Sigma Consulting, qui travaille dans la réalisation de sites web et dans la photogra-

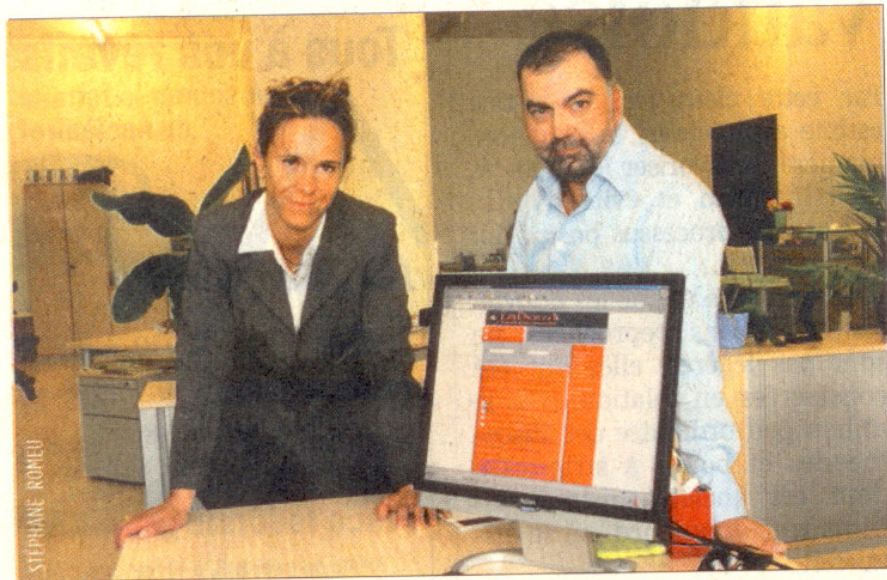
phie; et Pierre-Alain Killias, avocat. Easydivorce.ch naît ainsi quelques semaines après le site genevois Divorce.ch qui, de son côté, propose des conseils juridiques.

«De la poudre aux yeux!»

Du côté de l'Ordre des avocats vaudois, on accueille Easydivorce.ch avec retenue: «C'est un peu illusoire de penser que cela peut fonctionner comme ça! Les cas sont souvent compliqués, et nécessitent l'intervention d'un avocat, explique Christian Bettex, bâtonnier de l'Ordre des avocats vaudois. L'idée de pouvoir utiliser internet a un côté séduisant, mais c'est de la poudre aux yeux. Et puis, lorsqu'il s'agit d'avocats, il y a la nécessité du maintien du secret professionnel.»

Le «marché» des procédures de divorce peut être intéressant, car les statistiques montrent qu'en Suisse, un mariage sur deux se solde par un divorce. Et la précarité est souvent présente dans ces situations.

En 2006, ce sont 3600 demandes d'aides financières pour des affaires matrimoniales (divorces et mesures protectrices) qui sont parvenues au Bureau vaudois de l'assistance judiciaire. Dans 90% des cas, l'aide a été octroyée en raison des difficultés financières des parties, avec remboursement ultérieur échelonné. **LAURENT DONZEL**



Lina Hadid et Claudio Bocchia entrent sur le «marché du divorce».